

DOSSIER

DISPOSITIF

AIDE AUX

CLUBS



Saisons 2025-2027

À envoyer à district@foot79.fff.fr

LES MODALITÉS

1

Montant maximum :
700 €

Ayant pour plafond **70%** du projet

2

SONT EXCLUS :

- Les équipements sportifs
- Les recrutements de joueurs / éducateurs ou arbitres
- Tous les achats liés à l'alcool



3

Les clubs doivent **être à jour** de leurs cotisations auprès du District au moment de la demande afin d'être éligibles.

4

Dispositif ouvert du **1er janvier 2026** au **30 juin 2027**

 **Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 2027**

Le dépôt du dossier ne vaut pas pour acceptation !

PROJET



N° AFFILIATION CLUB :

Nom du club :

Personne en charge du dossier :

Objet du projet (*Type d'achat*) :

Explication du projet (*Public visé / Objectif*) :

.....

.....

.....

.....

.....

LA DEMANDE DOIT ÊTRE ENVOYÉE DEPUIS LA BOÎTE MAIL OFFICIELLE DE VOTRE CLUB.



NATURE DES DÉPENSES	MONTANT
	€
	€
	€
	€
TOTAL	€

Le montant de la demande de fonds de soutien ne peut excéder **70%** de la dépense, dans la limite de **700 €**

Une fois la somme attribuée par la commission des finances, l'aide sera débloquée après transmission de la facture correspondante à l'achat